Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL.N°1/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**DECLARE,** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:41 +0200 Ref:20210504\_172202\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL.N°2/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**DECLARE,** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:34 +0200 Ref:20210504\_172203\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL.N°3/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE PISCINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**DECLARE,** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:41 +0200 Ref:20210504\_172203\_2-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL.N°4/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**DECLARE,** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:44 +0200 Ref:20210504\_172203\_3-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL.N°5/2021 COMPTE DE GESTION 2020, BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Le Conseil Communautaire, après s'être assuré que le Receveur Communautaire a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant sur l'exercice précédent, celui de tous les titres de remis émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**DECLARE,** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur Communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2020 du budget annexe service déchets de la Communauté de Communes.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:34 +0200 Ref:20210504\_172401\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°6/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE ZAE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «ZAE » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1<sup>er</sup> vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

**ADOPTE** le compte administratif 2020 du Budget Annexe « ZAE » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

**ARRETE** les résultats du budget annexe déchets de l'exercice 2020, comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT:**

Dépenses de for	Dépenses de fonctionnement		
Recettes de fon	Recettes de fonctionnement		
Résultat de fond	ctionnement de l'	0.00 €	
Excédent de 2017	de fonctionnement reporté		+ 1 316.76 €
RESULTAT L'EXERCICE	DE CLOTURI	E DE	+ 1 316.76 €

#### **INVESTISSEMENT:**

Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0.00 €
Déficit d'investissement reporté 2017	- 99 721.00 €
RESULTAT DE CLOTURE DE	- 99 721.00 €
L'EXERCICE	

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

# Isabelle CANONACO

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:44 +0200 Ref:20210504\_172401\_2-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°7/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «ZEC » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO,  $\mathbf{1}^{\text{er}}$  vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

**ADOPTE** le compte administratif 2020 du Budget Annexe « ZEC » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

**ARRETE** les résultats du budget annexe déchets de l'exercice 2020, comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT:**

Dépenses de fonctionnement	93 041.09 €
Recettes de fonctionnement	98 354.10 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 5313.01€
Excédent de fonctionnement reporté 2019	+ 78 077.29 €
1068 par affecté à l'investissement	+ 26 022.57 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	+ 57 368.73 €

#### **INVESTISSEMENT:**

Dépenses d'investissement	50 162.83 €
Recettes d'investissement	679.81 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 49
	483.02 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+
	23 460.45 €
RESULTAT DE CLOTURE DE	-
L'EXERCICE	26 022.57 €

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

# Isabelle CANONACO

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:08 +0200 Ref:20210504\_172402\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°8/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE PISCINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «PISCINE » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO, 1<sup>er</sup> vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

**ADOPTE** le compte administratif 2020 du Budget Annexe « PISCINE » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

**ARRETE** les résultats du budget annexe PISCINE de l'exercice 2020, comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT:**

Dépenses de fo	nctionnement		- 272 184.56 €
Recettes de for	nctionnement	+ 277 698.68 €	
Résultat de fon	ctionnement de	l'exercice	+ 5514.12€
Excédent de 2019	fonctionnement reporté		- 972.11 €
RESULTAT L'EXERCICE	DE CLOTUI	RE DE	+ 4 542.01 €

#### **INVESTISSEMENT:**

Dépenses d'investissement	- 2 020 391.37
	€
Recettes d'investissement	974 903.
	38 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+ 3 631
·	029,52 €
RESULTAT DE CLOTURE DE	+ 2
L'EXERCICE	585 541.53 €

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Vice-présidente,

# Isabelle CANONACO

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:24 +0200 Ref:20210504\_172402\_2-1-O Signature numérique le Président

La

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°9/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET ANNEXE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «DECHETS » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO,  $\mathbf{1}^{\text{er}}$  vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

**ADOPTE** le compte administratif 2020 du Budget Annexe « DECHETS » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

**ARRETE** les résultats du budget annexe DECHETS de l'exercice 2020, comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT:**

Dépenses d'exploitation			- 1 921 468.21 €	
Recettes d'exploitation			+ 1 924 677.37 €	
Excédent d'exploitation reporté 2019			+ 329 169.79 €	
RESULTAT DE CLOTURE DE			+ 332 378.95 €	
L'EXERCICE				

#### **INVESTISSEMENT:**

Dépenses d'investissement	- 614 605.04 €
Recettes d'investissement	+ 1
	170 295.80 €
Excédent d'investissement reporté 2019	+
·	529 664.94 €
RESULTAT DE CLOTURE DE	+
L'EXERCICE	1 085 355.70 €

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

Isabelle CANONACO

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h08 Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL092021-DE

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:21 +0200 Ref:20210504\_172402\_3-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°10/2021- APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020« BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Considérant la présentation du compte administratif 2020 du budget annexe «PRINCIPAL » de la Communauté de Communes par Madame Isabelle CANONACO, Vice-présidente de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

Après avoir répondu aux différentes questions et débattu sur le compte précité, Monsieur Dominique PEDUZZI, Président, s'est retiré au moment du débat final et du vote en laissant de ce fait la présidence à Madame Isabelle CANONACO,  $\mathbf{1}^{\text{er}}$  vice – président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

Monsieur Dominique PEDUZZI n'ayant pas participé au vote ;

**ADOPTE** le compte administratif 2020 du Budget Annexe « DECHETS » de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges ;

**ARRETE** les résultats du budget annexe PRINCIPAL de l'exercice 2020, comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT:**

•	Dépenses de fonctionnement			- 1 460 853.04 €
Recettes de fo	Recettes de fonctionnement			+ 1 730 031.28 €
Excédent de 2019	fonctionnement reporté		+ 455 137.81 €	
RESULTAT L'EXERCICE	DE	CLOTUR	E DE	+ 332 378.95 €

#### **INVESTISSEMENT:**

Dépenses d'investissement	- 320 526.77 €
Recettes d'investissement	+ 541 138.75
	€
Excédent d'investissement reporté 2019	+
·	115 965.82 €
RESULTAT DE CLOTURE DE	+
L'EXERCICE	336 577.80 €

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

La

Vice-présidente,

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h08
Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL102021-DE
Isabelle CANONACO

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:31 +0200 Ref:20210504\_172601\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°11/2021- AFFECTATION DE RESULTAT, BUDGET ANNEXE SERVICE ZEC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Le Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Dominique PEDUZZI ;

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h08 Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL112021-DE

Réference de l'AR: 088-200033868-20210413-DEL112021-DE Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissements 2020 et sur les restes à réaliser 2020 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité;

**DECIDE** d'affecter le résultat au budget annexe ZEC 2021 comme suit :

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section d'investissement	- 26 022.57 €
Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement	+ 83 390.30 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être

estimé à : 26 022.57 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 <b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068</b>	26 022.57 €
Ligne 002  Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	57 368.73 €

**AUTORISE** Monsieur le Vice-président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Le Président,

Dominique PEDUZZI



DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:11 +0200 Ref:20210504\_173002\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°12/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE SERVICE DECHETS

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la régularisation de l'actif entre le budget principal et le budget annexe déchets réalisé par la DGFIP concernant le bâtiment communautaire :

Vu que cette régularisation impacte le budget annexe déchets, notamment pour la section d'investissements de - 334 497.67 € ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

**ADOPTE** le budget primitif 2021, Budget annexe Service Déchets comme suit :

	<b>Exploitation</b>	<u>Investissements</u>
Dépenses	2 224 378.95 €	
Recettes	2 224 378.95 €	
Dépenses		925 320.70 €
Recettes		972 295.42 €

**CONSTATE** une section d'investissements excédentaire ;

**DIT** que des dépenses nouvelles d'investissements seront étudiées lors de prochaines réunions ;

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:14 +0200 Ref:20210504\_173003\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL CANTON



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°13/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE PISCINES

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** 

**27 POUR, 01 ABSTENTION** (M Mathieu FERBACH)

**ADOPTE** le budget primitif 2021, Budget annexe PISCINES comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissements</u>
Dépenses	773 542.01 €	
Recettes	773 542.01 €	
Dépenses		2 932 597.23 €
Recettes		3 919 167.05 €

**CONSTATE** une section d'investissements excédentaire liée aux emprunts des travaux de rénovation et d'extension de la piscine communautaire, au relais TVA/SUBVENTIONS.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:54 +0200 Ref:20210504\_173005\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°14/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE ZEC

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

**ADOPTE** le budget primitif 2021, Budget annexe ZEC comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	Investissements
Dépenses	169 472.73 €	
Recettes	169 472.73 €	
Dépenses		342 060.57 €
Recettes		342 060.57 €

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:17 +0200 Ref:20210504\_173005\_2-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1-1)

✓ DEL. N°15/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET ANNEXE ZAE

Vu le code des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

**ADOPTE** le budget primitif 2021, Budget annexe ZAE comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissements</u>
Dépenses	101 037.75 €	
Recettes	101 037.75 €	
Dépenses		99 721.00 €
Recettes		99 721.00 €

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:48 +0200 Ref:20210504\_173202\_1-1-O Signature numérique le Président

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES ARRONDISSEME NT D'EPINAL



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# SÉANCE DU 13 avril 2021

Date convocation 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### **FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1-1)**

✓ DEL. N°16/2021- BUDGET PRIMITIF 2021 - VOTE BUDGET PRINCIPAL

Vu le code des collectivités territoriales ;

Vu la régularisation de l'actif du budget principal et le budget annexe déchets réalisé par la DGFIP concernant le bâtiment communautaire ;

Vu que cette régularisation impacte le budget principal, notamment pour la section d'investissements de + 334 497.67 € ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

**ADOPTE** le budget primitif 2021, Budget PRINCIPAL comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<u>Investissements</u>
Dépenses	2 548 806.05 €	
Recettes	2 548 806.05 €	
Dépenses		1 038 754.63 €
Recettes		1 706 329.95 €

**CONSTATE** une section d'investissements excédentaire ;

**DIT** que les nouvelles dépenses d'investissements seront étudiées lors d'une prochaine séance du conseil communautaire ;

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

# Le Président,

# Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.07 17:17:07 +0200 Ref:20210507\_113801\_1-1-O Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h08 Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL 172021-DE

# Réference de l'AR: 088-200033868-20210413-DEL172021-DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEME NT D'EPINAL

> CANTON LE THILLOT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# **SÉANCE DU 13 avril 2021**

Date convocation : 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

✓ DEL. N°17/2021 BUDGET 2021 OFFICE DE TOURISME DES BALLONS DES HAUTES VOSGES Vu le vote du budget primitif 2021 de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges en date du 08 avril 2021 ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges ;

Vu la présentation détaillée réalisée par Monsieur le Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;

**EMET** un avis favorable au budget primitif 2021 de l'Office de Tourisme des Ballons des Hautes Vosges ;

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:01 +0200 Ref:20210504\_173202\_3-1-O Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h08

# Réference de l'AR: 088-200033868-20210413-DEL182021-DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEME D'EPINAL

CANTON LE THILLOT



#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# **SÉANCE DU 13 avril 2021**

Date convocation : 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :

Nombre de conseillers en exercice: 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7.1.1.1)

✓ DEL. 18/2021 TAXE GEMAPI 2021 - FIXATION DU **PRODUIT ATTENDU** 

Vu l'arrêté préfectoral n°228/2017, en date du 23 février 2017, constatant les statuts de la communauté de communes ;

Vu le code Général des Impôts, article 1530 bis

Vu la délibération du 28 septembre 2020, instituant la taxe pour la GEMAPI

Afin de pouvoir procéder à la collecte de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ) ; l'organe délibérant vote également le produit de la taxe par une délibération prise chaque année :

- Le produit de cette taxe doit être arrêté, d'une part, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant.
- D'autre part, le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dont La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges assure le suivi au sein de son budget général.

Afin de lever le produit de cette taxe, La délibération d'institution de la taxe doit être prise dans les conditions prévues au l de l'article 1639 A bis di Code Général des Impôts, c'est-à-dire :

- avant le 1er octobre d'une année pour être applicable à compter de l'année suivante.
- La délibération fixant le produit de la taxe doit être prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A, c'est-à-dire avant le 15 avril d'une année pour être applicable cette même année. Ici, 2021.

Le montant de cette taxe sera levé par montant additionnelle sur La Taxe Foncière, la Taxe Foncière Non Bâtît et la Contribution Foncière des Entreprises.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à **l'unanimité**;

**FIXE** le montant de la GEMAPI, pour l'exercice 2021, dans le respect des présentes dispositions et obligations pour un montant 2021 de 67 810 €.

**AUTORISE,** Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

# Le Président,

# Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:55:27 +0200 Ref:20210504\_173203\_1-1-O Signature numérique le Président

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h00 Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL192021-DE

# Réference de l'AR: 088-200033868-20210413-DEL192021-DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot 1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny 88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEME NT D'EPINAL

> CANTON LE THILLOT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

# **SÉANCE DU 13 avril 2021**

Date convocation: 06/04/2021

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 26 L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Cécile VALENCE, 11 bis Avenue de Verdun, 88160 LE THILLOT, en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents: MM et Mmes Bachir AÏD, Isabelle CANONACO, Eric COLLE, Etienne COLIN, André DEMANGE, Jean Louis DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Mathieu FERBACH, Sylvie HERVE, Rodrigue HUMBERTCLAUDE, Brigitte JEANPIERRE, Marcel LAURENCY, Anita LUTRINGER, Christian LOUIS, Pascal MARIN, Nathalie MONTEMONT, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Carine THAUVIN, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Bernard VASSILIEFF, Gisèle VIGNERON.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Virginie BERARD excusée pouvoir à André DEMANGE, Monsieur Julien LAROYENNE excusé pouvoir à Nathalie MONTEMONT,

M Sébastien HEITZLER excusé.

Secrétaire de séance : Mathieu FERBACH

Secrétaire adjointe : Mr LAMBOLEZ Charles-Henri

#### **FINANCES LOCALES, DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)**

✓ DEL. N°19/2021 DETERMINATION TAUX FISCALITE 2021

Vu le code général des Impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les bases d'imposition 2021 communiquées dans la loi de finances 2021 ;

Vu l'État 1259 et les bases notifiées ;

Vu la réforme de la fiscalité des établissement industrielles sur 2021, divisant les recettes fiscale issue de cette catégorie de contribuable par deux.

Vu la suppression de la taxe d'habitation dès 2021, que sa compensation, consentie par l'Etat à l'euro prêt sur une fraction de la TVA, basé sur les taux de taxe d'habitation de 2017 sur les bases de 2020.

Considérant qu'à taux constant la CCBHV perd plus de 100 000 € en recettes fiscales.

Il est proposé au Conseil Communautaire de relever les taux, afin de maintenir les recettes fiscales.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité;

FIXE les taux des taxes locales 2021, comme suit :

	Bases 2020	Taux (%) 2020	Bases 2021	Taux (%) 2021	Produits 2021
	14 882				390 024.00
Taxe Habitation	000	3.20			€
	13 753		12 899		348 273.00
Taxe Foncière (bâti)	000	1.94	000	2.70	€
Taxe Foncière (non					
bâti)	398 000	4.37	399 200	5.73	22 874.16 €
Cotis, Foncière	3 703		2 739		
entreprises	000	2.74	000	2.94	80 526.60 €
Fiscalité prof. de Zone					
(FPZ)	67 700	21,57	39 500	21,57	8 520.00 €
Fiscalité prof. Éolienne					
(FPE)	-		_	-	-
	Tota	al produ	it Fiscalit	é	850 217.76 €

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 05/05/2021 à 10h00 Réference de l'AR : 088-200033868-20210413-DEL192021-DE Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Dominique PEDUZZI

DOMINIQUE PEDUZZI 2021.05.05 09:54:38 +0200 Ref:20210504\_174601\_1-1-O Signature numérique le Président



EPCI:

188 DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

ARRONDISSEMENT: 88

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE LE THILLOT

103 103	TAU	N° 1259 C
		TES (1

# ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

		(.4)	Produit total de référence (tot. col.4)				
•		35 (6 décimales)	342 735	2,74	CFE additionnelle		
			7	4,37	Taxe foncière (non bâti)		<ul> <li>ou de variation différenciée</li> </ul>
			4 Produit total attendu	1,94	Taxe foncière (bât)	plir cette rubrique en cas : éférence	<ul> <li>Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :</li> <li>de reconduction des taux de référence</li> </ul>
	Taux proportionnels (Col.8*col.10)	Coefficient de variation proportionnelle		Taux de référence pour 2021	Taxes	ar variation proportionnelle	Aide au calcul des taux add, par variation proportionnelle
		8 520	té éolienne /de zone .	Dont total du produit de fiscalité éolienne /de zone			
		351 255	Totaux			aux a été décidée en	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case
							Fiscalité prof. éolienne (FPE)
8520	27,57	8 520	39 500		21,57	67 789	Fiscalité prof. de zone (FPZ)
20526,60	2,94	75 049	2 739 000	5	2,74	3 703 222	CFE additionnelle
22879,76	5,73	17 445	399 200		4,37	398 431	Taxe foncière (non bâti)
348273	2,70	250 241	12 899 000		1,94	13 771 713	Taxe foncière (bâti)
Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux votés 5	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 2b)	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Taux de référence pour 2021 2	Bases d'imposition. effectives 2020 1	Taxes

mmun	Le président, le		Le préfet, le	le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES M JEAN-MARC LELEU	le DIRECTEUR DEP. DES M JEAN-MARC LELEU		A EPINAL le 31 MARS 2021
Montant total prévis, 2021 au titre de la fiscalité directe locale	Fraction de TVA nationale	Contribution FNGIR	Versement FNGIR	Allocations compensatrices + DCRTP	otal autres taxes Allo (cadre II)		Produit attendu des taxes à taux votés (col.6)
325 054 = 7004 329,76		23 579 +	1	53 532 +	141 971 +	+ 94	460793,76
				NELLES POUR 2021	II – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021	DES RESSOURCE	III - TOTALISATION
23 579	Contribution FNGIR	NGIR	Versement FNGIR	DCRTP	53 532 DO	ès	Alloc. compensatrices
467 025	325 054		64 970			77 001	
Total	Fraction de TVA nationale	Taxe add. FNB	Ŧ	TASCOM	IFER		CVAE
				TÉS EN 2021	- RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021	ISCALES INDÉPEI	II – RESSOURCES F
					>>>	onnelle éolienne	I.B Fiscalité professionnelle éolienne
					>>>	ionnelle de zone	I.A Fiscalité professionnelle de zone
ressive du taux est décidée	Durée retenue si l'intégration progressive du taux est décidée	Taux mis en réserve	Taux votés	Réserve utilisée	Réserve capitalisée		